

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : _____ Dossier complet le : _____ N° d'enregistrement : _____

1. Intitulé du projet

Commune des Fourgs - Pistes de ski. - Aménagement du site des Granges Berrard

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale STATION DES FOURGS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale LANCIA Mathieu

RCS / SIRET 8 1 5 1 9 4 0 0 6 0 0 0 1 2 Forme juridique SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
N°42 - Pistes de ski.	b) Travaux de piste hors site vierge d'une superficie de moins de 2 hectares.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Il s'agit d'aménager 3 secteurs de la piste de ski nordique des Granges Berrard aux Fourgs:
 1 - sur la piste bleue, sur un secteur inclus dans le périmètre du futur APB, enlèvement de 10 jeunes sapins et arasement des souches, et modification du tracé de la piste pour éviter les bosses, léger nivellement pour éviter au dameur de râcler le sol. La DDT confirme que ces travaux ne seront pas soumis à une procédure de défrichement.
 2 - sur le départ de piste, secteur non inclus dans le futur périmètre de l'APB, nivellement du départ de piste pour avoir un ensemble plus homogène. Le nivellement porte sur la surface pas plate d'une ancienne tranchée remblayée de manière hétérogène; pose de filets pour garder la neige.
 Ces travaux ne modifient pas l'écoulement des eaux du bassin versant.
 3 - création d'un module sur le secteur snowpark qui en compte déjà deux, (inclus dans le périmètre du futur APB). Module d'1,80 m de hauteur au plus haut, sur un carré au sol de 12 m X 12.

4.2 Objectifs du projet

- 1 - Sur la piste bleue: élargir la piste afin de permettre un meilleur enneigement et une meilleure sécurisation des skieurs.
- 2 - Sur le départ de piste : nivellement du haut de la piste pour que les skieurs démarrent sur une pente plus douce sur les premiers mètres, et nivellement de traces anthropiques (comblement d'une tranchée datant de la seconde guerre et dont les murs étaient éboulés) ; pose de filets pour garder la neige afin d'avoir des réserves de neige pour une saison plus longue.
- 3 - Le snowpark: c'est un espace ludique qui accueille déjà deux modules en forme de bosses qui servent de tremplin aux jeunes skieurs lesquels peuvent pratiquer une variante du saut à skis.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

1- La piste bleue: enlèvement de 10 jeunes sapins qui se sont réimplantés naturellement sur un espace pastoral et arasement des souches jusqu'à 20cm au-dessous de la ligne du terrain naturel. On recouvre de terre et on sème de l'herbe. Les arbres et les branchages sont évacués.

La DDT confirme qu'il n'y aura pas de dossier défrichement pour ces travaux.

Une seule entrée sur le terrain par le bas de la piste pour limiter l'impact des travaux sur le milieu . Les travaux seraient fait à l'automne 2017, par temps sec pour ne pas détériorer le terrain.

2 - Sur le départ de piste: Nivellement du départ des pistes et du secteur de la tranchée; pose de barrières en bois pour retenir la neige. Aujourd'hui 3 barrières sont posées, il s'agit de filets en plastique extrudés de couleur orange, qui sont mis en place à chaque saison. Ces filets seraient remplacés par des barrières bois, qui s'intégreraient mieux dans l'environnement. Deux barrières supplémentaires viendraient compléter le dispositif.

3 - Sur le snow park; la construction du module commencerait par l'enlèvement de la couche végétale de surface sur une surface de 12m X 12m . Le module serait constitué prioritairement si possible avec la terre provenant du nivellement prévu ci-dessus. S'il n'y avait pas assez de terre disponible, le matériau utilisé serait un matériau inerte rapporté (cailloux) sans gravats ni bitume. La couche végétale serait remise sur le module afin de le recouvrir. La hauteur la plus élevée du module serait de l'ordre de 1,80m

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois les travaux réalisés, la piste reconfigurée , élargie par enlèvement des sapins, plus plate en haut de piste et avec un départ de piste plus doux, les barrières à neige posées et le 3ème module du snowpark en place, l'exploitation par elle-même ne va pas provoquer de modifications. autres qu'apporter un meilleur confort de piste pour aux usagers.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

le dossier est soumis à la procédure d'examen au cas par cas.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
1- la piste bleue : superficie au sol impactée: 200 m ² 2 - Le départ de piste : superficie au sol impactée: 100 m ² Pose de barrières à neige: 500 m ² 3- Un module supplémentaire sur le snowpark : 12m X 12m de l'ordre de 150 m ² Le tout sur une surface de moins d'un hectare. le module a besoin d'une dizaine de m ² de terre et/ou de matériau inerte.	

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Commune de LES FOURGS 25300
Département du Doubs.
Lieudit Les Granges Berrard.
Remontées mécaniques des Granges Berrard.

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non **4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

Le projet d'installation des remontées mécaniques a été autorisé à l'origine par la Commune dans le cadre d'une délégation de service public signée le 19 décembre 1997 pour une durée de 18 ans.
Cette autorisation est renouvelée dans le cadre de la nouvelle DSP signée le 1er décembre 2015 pour une durée de 20 ans.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	pas encore à ce jour.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux ne sont pas en ZH. Une délimitation de ZH est en cours mais le projet de travaux n'est pas en ZH.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complexe la Cluse et Mijoux , à plus de 1200 m.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux seront réalisés avec l'accord de l'exploitant agricole et en coordination étroite avec ses propres impératifs de pastoralisme; Les terrains sont propriété communale et font l'objet de la Délégation de service public.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Arrêté de protection du biotope des Tourbières des Placettes en cours de finalisation à la DREAL et à la DDT.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les effets sur l'environnement sont réduits par les précautions suivantes:

De manière générale:

Aucun passage d'engin en fond de vallon

Les travaux seront exécutés à l'automne et par temps sec pour éviter la détérioration des sols.

1- la piste bleue: les engins n'auront qu'une entrée pour ne pas aggraver la détérioration du sol du pâturage. Le sol sera remis en état à l'issue des travaux. Le tracé du damage de la piste sera modifié pour éviter des travaux de terrassement. les arbres et branchages ne seront pas laissés sur place, ils seront évacués.

2- Le haut de la piste: le nivellement porte dans sa plus grande part sur une ancienne tranchée comblée, on corrige des traces anthropiques et on évite le milieu naturel. . la pose des pare neige est sans incidence aucune. sur l'environnement

3- Le module sur le snow park n'a aucun impact sur l'environnement, il sera recouvert de la couverture végétale d'origine.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non il ne paraît pas nécessaire d'effectuer une étude environnementale car:

- les travaux sont d'ampleur réellement limitée; il s'agit plutôt de travaux d'entretien de la piste de ski.
- les travaux n'ont aucune incidence sur l'eau qui alimente la tourbière, ni aucune incidence sur la flore et la faune naturelles.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Un dossier présentant le projet d'ensemble avec une cartographie intégrée et une cartographie en annexe.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Les Touzys

le,

11/07-2017

Signature

